

Nos morts

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **96 (1945)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **29.09.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

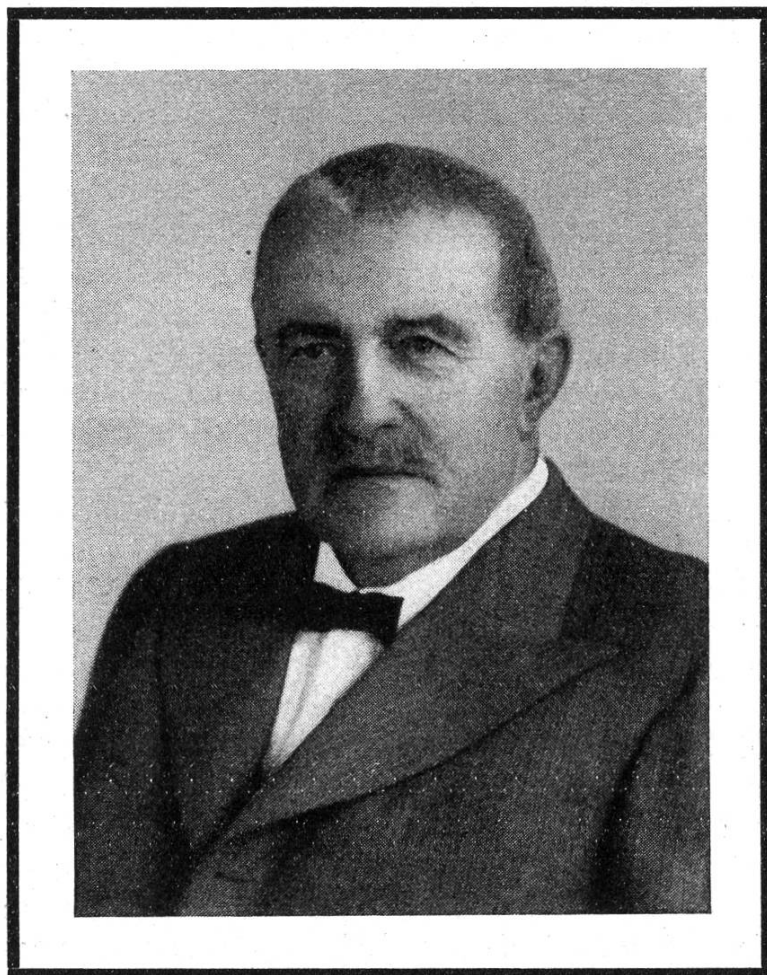
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce bref séjour en pays fribourgeois laissera un lumineux souvenir au cœur de ceux qui eurent le bonheur d'y participer. Nos remerciements vont à ceux qui participèrent à la préparation et à la réussite de ces belles journées.

A. A.



NOS MORTS

† **Emile von Arx, administrateur forestier, à Olten**

(22 octobre 1862 — 4 avril 1945)

Le 4 avril 1945 est décédé, à l'âge de 83 ans, Monsieur *Emile von Arx*, administrateur des forêts de la bourgeoisie d'Olten.

Né le 22 octobre 1862, il fit ses classes dans sa commune natale d'Olten et à l'école cantonale de Soleure, après quoi il entra à l'école forestière de Zurich, dont il obtint le diplôme d'expert forestier. Il débuta comme praticien dans les cantons de Schaffhouse, Neuchâtel et Berne. Le 1^{er} avril 1888, on lui confia l'administration des forêts de la commune bourgeoisielle d'Olten, un poste intéressant dans lequel il put déployer une belle activité. Il a pu conduire à bonne fin la con-

version en haute futaie de maigres taillis simples, opération commencée déjà par son prédécesseur Ed. Hammer. D'autres taillis de meilleure venue, dans lesquels dominait le hêtre, ont pu être convertis en peuplements à riche matériel, qu'il est possible de régénérer par voie naturelle.

Dès le début de son activité dans les forêts en cause, E. von Arx s'est beaucoup occupé des soins aux jeunes recrûs naturels ainsi que des travaux d'éclaircie. Il a toujours su, de façon remarquable, attacher au côté cultural des opérations forestières l'importance qui lui revient. Les suites d'un tel traitement se traduisirent par une augmentation ininterrompue du matériel sur pied. Il a su aussi améliorer sans cesse le réseau des dévestitures forestières. On lui est redevable, enfin, d'une notable augmentation de l'étendue boisée appartenant à la bourgeoisie d'Olten, soit par le reboisement de pâturages, soit par l'achat de terrains privés. Dès la création de la Station fédérale de recherches forestières, il a mis à disposition de celle-ci des peuplements, dans lesquels de nombreuses placettes d'essai purent être installées. C'est à son initiative qu'est due la création du « quartier industriel », dans le « Tannwald ».

Le défunt a pris une part active au développement de la ville d'Olten. Il a fait partie, durant quelques années, de son conseil communal et de nombreuses commissions; il a présidé le « Verkehrs- und Verschönerungsverein » d'Olten, etc.

Monsieur Emile von Arx, durant une période de 47 ans, a rendu de précieux services à l'administration forestière de la commune bourgeoise d'Olten et à la commune elle-même. Aussi a-t-il pu, en 1935, quand il demanda sa mise à la retraite, se retirer avec le sentiment d'avoir rempli consciencieusement ses différentes tâches. Il lui fut donné, à partir de ce moment, de vivre de belles et heureuses années. C'est que, de nature bienveillante, au gai caractère, et aimant la société, le défunt jouissait de l'amitié de nombreuses personnes. Tous ceux qui l'ont connu en garderont un fidèle souvenir. (Trad.) P. M.

COMMUNICATIONS

Association forestière vaudoise

L'Association forestière vaudoise a adressé, le 13 juillet 1945, la lettre suivante au chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud :

Monsieur le Conseiller,

Le 4 juin 1945, vous avez demandé à l'Association forestière vaudoise de vous donner son avis sur les modifications à apporter aux prescriptions du Contrôle fédéral des prix, relatives aux prix maxima des produits forestiers.